



La maire, Monique Sémavoine, en discussion avec le porte-parole de la communauté. PHOTO G. BONNAUD

Les gens du voyage sur le terrain judiciaire

MAZÈRES-LEZONS La situation est tendue entre les évangélistes et la mairie. L'affaire se règlera vendredi au tribunal administratif

ODILE FAURE
o.faure@sudouest.fr

La mission évangélique Vie et lumière, installée illégalement depuis dimanche après-midi sur le terrain de foot de Mazères-Lezons et qui réunit une trentaine de caravanes (120 personnes) lèvera le camp dimanche après-midi au plus tard. Le porte-parole de la communauté, le pasteur Johnny Ziegler, surnommé Samson, âgé de 31 ans, l'a assuré hier à la maire, Monique Sémavoine. « Même si on gagne au tribunal administratif et c'est très probable, dimanche après-midi, il n'y aura plus personne », assure-t-il.

Urgence : eau potable

Cette affirmation ne rassure pas la maire de Mazères, Monique Sémavoine, qui conteste depuis le début leur installation sur le terrain de foot, disposé sur le « périmètre rapproché des puits d'eau potable ». Ces puits, gérés par le syndicat intercommunal de l'eau potable, desservent une partie de l'agglomération.

Lundi, Monique Sémavoine écrivait derechef au préfet pour lui demander de prendre une mesure de mise en demeure de quitter les lieux. Le soir-même, les policiers du

commissariat de Pau apportaient l'arrêté signé du préfet, Philippe Rey.

Un arrêté aussitôt contesté par les gens du voyage qui déposaient un recours dès le lendemain devant le tribunal administratif de Pau. L'affaire sera examinée vendredi à 11 heures.

Les membres de la communauté assurent ne pas entamer ces démarches « pour le plaisir ». « Nous nous battons jusqu'au bout y compris sur le terrain judiciaire sinon, dans dix ans, on nous mettra dans les bas-fonds. Nous les jeunes, on le fait pour voyager décemment », explique un membre de la communauté, proche de Johnny Ziegler.

Pour Monique Sémavoine, la question n'est pas là. « J'ai été très gentille au départ. Je ne voulais pas tomber dans les a priori, je leur ai fait confiance mais je me suis aperçue que j'étais roulée dans la farine. J'ai été trompée sur l'identité du porte-parole et je me suis aperçue que l'aire de grand passage de l'agglomération leur avait été proposée mais qu'ils l'ont refusée au motif que ce n'est pas une pelouse assez tendre ! »

Johnny Ziegler confirme que l'aire de grand passage Lathélie

près de l'hippodrome n'est pas adaptée. « Nous avons droit à 4 hectares et elle mesure 2,3 hectares dont au moins 1 ha de bois. Il y a de la ferraille dangereuse pour les enfants. D'autre part, le terrain a été fauché et la paille n'a pas été enlevée. Nous avons pris des photos pour les montrer au tribunal », prévient le pasteur Ziegler.

Compteur EDF dégradé

Le feuilleton judiciaire n'est pas fini. Hier soir, Monique Sémavoine accompagnait les policiers de Pau, de nouveau envoyés par le préfet, pour constater la dégradation du compteur électrique et du compteur d'eau. Un agent d'ERDF assermenté par la justice venait lui aussi établir un procès-verbal pour constater l'infraction. « Nous avons pris le parti de faciliter la démarche des gens du voyage pour leur fournir de l'électricité sur les terrains habités, mais il faut qu'ils nous en fassent la demande. Nous voulons par ailleurs cesser la prise de courant sauvage pour des raisons économiques mais aussi de sécurité. Il y a énormément d'accidents, d'électrocutions qui ne sont pas connus mais nous le voyons dans les flashes qui apparaissent dans les postes. »

FAITS DIVERS

PYRÉNÉES

Il disparaît à VTT sur le parcours du Tour

Un sexagénaire parti lundi de Luchon, à vélo, pour assister à une étape du Tour de France dans les Pyrénées, était porté disparu hier. Ce retraité de Montauban, en vacances avec sa femme et ses deux petits-enfants, était parti lundi à 13 heures en VTT pour aller assister à l'ascension du port de Balès, un col hors catégorie, franchi lors de la 15^e étape du Tour, Pamiers/Bagnères-de-Luchon. Des gendarmes et des CRS de montagne aidés par un hélicoptère ont mené des recherches mardi qui se poursuivaient hier. Ils craignent qu'après le passage du Tour, l'homme ait fait une chute en descendant le col par un chemin de randonnée non balisé.

PAU

Cambriolage élucidé

Une Paloise avait retrouvé son appartement cambriolé le 9 juillet alors qu'elle rentrait d'un mois passé dans sa famille, loin du Béarn. Télévision, chèque, accessoires de beauté, plusieurs biens lui avaient été dérobés. La victime s'est rapidement doutée de l'identité du cambrioleur, qui lui avait laissé un petit mot d'insultes anonyme. En effet, elle avait hébergé chez elle un jeune homme avant de s'absenter un mois, période pendant laquelle elle lui a refusé l'accès à son appartement, rue d'Étigny. Le cambrioleur disait vouloir récupérer les affaires qu'il avait laissées chez la victime, alors qu'elle ne donnait pas suite à ses appels téléphoniques. Accompagné d'un ami, il a fracturé la porte de l'appartement

Le procureur Maurel nommé à Pontoise

JUSTICE Le procureur Erick Maurel vit son dernier été palois. Le magistrat, âgé de 50 ans, a été nommé au tribunal de grande instance de Pontoise, où il exercera la fonction de procureur adjoint à partir de la rentrée.

Une promotion pour celui qui, en provenance de Saint-Omer (62), avait pris en décembre 2004 les rênes du parquet de Pau. Entre les deux dates, il a eu à connaître une multitude d'affaires qui ont défrayé la chronique judiciaire, du procès Cannelle à l'affaire Romain Dupuy.

En Béarn, il sera remplacé par Philippe Muller, précédemment procureur de la République

pour récupérer ses biens alors que son collègue - complice pour l'occasion - se servait. Le jeune homme a été interpellé hier matin, après quoi il a reconnu le vol. Il est convoqué devant le tribunal en janvier.

Vendeurs de nougats illégaux

Les routes qui bordent le Tour voient apparaître des vendeurs de nougats qui, parfois, arborent aussi de petits drapeaux. Trois jeunes ont été interpellés mardi dans le sillage du peloton alors qu'ils occupaient illégalement le domaine public pour écouler un stock de 200 barres, vendues 8 € l'unité pour un bénéfice net de 1 800 €. Leur marchandise a été saisie et ils encourent une peine de 1 500 € d'amende. Ils sont également cités à comparaître devant le tribunal en novembre.

BEDOUS

La suite de l'affaire Philippe Loubens

On se souvient de l'épisode espois où quatre habitants de la vallée avaient rudoyé un promoteur bordelais, Philippe Loubens, à qui ils réclamaient le remboursement de leur mise sur un projet immobilier. La résidence des Sources. Le 25 septembre 2009, le tribunal correctionnel de Pau les condamnait symboliquement. Quant à eux, ils avaient déposé une plainte pour escroquerie. Les enquêtes ont rendu leur rapport le 25 juin. Il est chez le procureur de Pau, réceptionnée mais pas traitée. Si l'escroquerie est établie, le promoteur sera renvoyé devant le tribunal correctionnel de Pau. Sinon, l'affaire sera classée sans suite.

Le trafic aérien doit reprendre à 8 heures

AÉROPORT DE PAU Après une journée sans avions, le trafic aérien doit reprendre normalement, ce matin, à l'aéroport de Pau. Mais à partir de 8 heures, seulement.

Le premier avion à rouler sur le tarmac béarnais sera donc celui arrivant de Paris-Orly, attendu à 8 h 25. La direction de l'aéroport indique, en revanche, que les vols de 6 h 55 en direction d'Orly, de 7 h 20 pour Roissy et de 6 h 50 pour Lyon (via Air France) sont annulés.

RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL TOUR DE FRANCE

SUD OUEST suit le Tour de France...

Interviews des coureurs, classements, reportages et analyses de nos envoyés spéciaux.

Retrouvez nos équipes sur les étapes du Sud-Ouest :

Bagnères-de-Luchon → Pau	Mardi 20 juillet
Pau → Col du Tourmalet	Jeudi 22 juillet
Salies-de-Béarn → Bordeaux	Vendredi 23 juillet
Bordeaux → Pauillac	Samedi 24 juillet

Le quotidien qui me parle
www.sudouest.fr